

Synthèse des recommandations

rédigée à l'intention des députés membres du

Comité permanent de l'environnement et du développement durable, dans le cadre de leur étude sur la gouvernance des déchets nucléaires au Canada et ses conséquences sur l'environnement

par

Sarah Gabrielle Baron

Mesdames et Messieurs les Législateurs,

Votre mandat est d'entreprendre un examen complet de la gouvernance des déchets nucléaires.

Pour répondre adéquatement à la question « Qui régit les déchets nucléaires? », il faut examiner les événements passés, la réglementation en vigueur et les événements actuels, toujours sous l'angle des joueurs influents : Qui a l'argent? Qui a l'accès? Qui exerce de l'influence? Qui gagne? Qui perd?

Il y a deux grandes questions à vous poser et à poser aux autres :

- Que gagneraient les Canadiens si les acteurs actuels favorables au nucléaire réussissent, au cours des prochaines décennies, à couvrir notre pays, puis la planète, de nouvelles minicentrales nucléaires d'extraction du plutonium appelées à tort « petits réacteurs modulaires » (PRM)?
- Que perdraient les Canadiens si ces projets favorables à la technologie des nouveaux réacteurs nucléaires voyaient le jour, au cours des 700 000 prochaines années et plus?

Si, pendant qu'on tente de répondre à ces questions, on constate des contradictions dans la législation, un chevauchement des compétences contestable ou suscitant la confusion, un pouvoir indu exercé par des intérêts ayant fait l'objet d'accusations criminelles, un pouvoir indu exercé par des intérêts étant reconnus pour privilégier le secteur privé au détriment de la sécurité publique, la propension du gouvernement à accorder des pouvoirs dans les lois et règlements axés sur la réalisation de profits plutôt que ceux destinés à protéger la santé des citoyens et la sécurité nationale, il va de soi qu'un moratoire sur le nouveau nucléaire est recommandé. Nous ne devons pas permettre une nouvelle course aux armements nucléaires ni fermer les yeux sur les catastrophes actuelles et futures vécues par les Canadiens tout au long de la chaîne du combustible nucléaire.

Les cinq sections qui suivent exposent le raisonnement sur lequel votre Comité devrait s'appuyer pour examiner la **recommandation d'un moratoire sur toutes les nouveautés dans le domaine nucléaire.**

1. Contradictions dans la réglementation

Commençons par une « reconnaissance territoriale » et une vue d'ensemble des déclarations des Premières Nations réclamant un moratoire sur le nouveau nucléaire (que vous avez nommées à tort « PRM ») :

- a) la déclaration de l'Assemblée des Premières Nations faite en 2018¹;

¹ ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS 2018 – OTTAWA, RÉOLUTIONS FINALES, n° 51, https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2019/01/Combined-Final-2018-December-SCA-Resolutions_FR.pdf.

- b) la déclaration de trois Nations dont le territoire couvre tout le Moyen Nord et l'Extrême Nord de l'Ontario²;
- c) la déclaration de la Première Nation Anishinabek et du Caucus Iroquois³;
- d) la déclaration de la Wolastoq⁴;
- e) la plus récente réaffirmation des Chefs de l'Ontario⁵;
- f) l'avis d'une Première Nation de la Saskatchewan⁶.

J'espère qu'il n'est pas nécessaire de vous rappeler, à vous les législateurs, que les lois obligent la Couronne à consulter pour obtenir un consentement libre, préalable et éclairé, depuis la Proclamation royale de 1763 jusqu'à, plus récemment, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), que nous avons ratifiée et dans laquelle est inscrite cette obligation.

Demandez-vous pourquoi ces déclarations des peuples autochtones ne recueillent que l'indifférence?

Ces déclarations de Premières Nations autochtones sont reçues dans l'indifférence parce que votre gouvernement continue, en toute illégalité, à « diviser pour mieux régner », une tactique colonialiste qui consiste à renoncer à son obligation de consulter et à s'en remettre à des acteurs du secteur privé (des entreprises) pour amorcer des négociations – « des négociations » menées principalement au moyen de pots-de-vin versés à de petits conseils de bande créés en vertu de la *Loi sur les Indiens* (et non aux nations signataires des traités) qui sont accablés de malheurs, comme un génocide, un génocide culturel et des traumatismes psychologiques intergénérationnels. Personne ne leur parle de l'héritage radioactif auquel ils consentent et qui prendra des millions d'années à s'effacer : « Après l'extraction de l'uranium, 85 % de la radioactivité du minerai reste dans les résidus d'uranium⁷. »

² « We Are The Land », déclaration des Nations Anishinaabek, Mushkegowuk et Onkwehonwe, 2009, <https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://nationtalk.ca/wp-content/uploads/2016/03/WE-ARE-THE-LAND-declaration.pdf&ved=2ahUKEwinoNbDifP1AhVik2oFHWTfDCAQFnoECAUQAQ&usg=AOvVaw1kxSjflwB2h3SNrvhHlokF>.

³ Déclaration conjointe entre la Nation Anishinabek et le Caucus Iroquois sur le transport et l'abandon des déchets radioactifs, 2017, <https://www.anishinabek.ca/2017/05/02/joint-.-between-the-anishinabek-nation-and-the-iroquois-caucus-on-the-transport-and-abandonment-of-radioactive-waste/>.

⁴ Résolution du Grand conseil Wolastoq sur le développement de l'énergie nucléaire, les déchets nucléaires et leur élimination sur le territoire du Wolastokuk, 2021, http://ccnr.org/Wolastoq_Resolution_2021.pdf.

⁵ Résolution des Chefs de l'Ontario sur des solutions de rechange à l'énergie nucléaire, février 2021, http://ccnr.org/COO_Resolution_Nuclear_Feb_2021.pdf.

⁶ Nation des Dénés de Clearwater, *Clearwater River Dene Nation Serves Notice on Uranium Industry Regarding Impacts of Uranium Mines and Exploration*, 10 novembre 2021, <https://www.newswire.ca/news-releases/clearwater-river-dene-nation-serves-notice-on-uranium-industry-regarding-impacts-of-uranium-mines-and-exploration-898283328.html>.

⁷ Edwards, Gordon, Groupe d'experts sur les déchets nucléaires dans l'industrie minière, http://www.ccnr.org/NB_Uranium_2021.pdf.

Si on suit le cheminement des lois générales jusqu'aux règlements finaux, dont le *Règlement sur les mines et les usines de concentration d'uranium* – qui permet aux entreprises de piloter « (i) le programme destiné à informer les personnes qui résident à proximité de la mine ou de l'usine de concentration de la nature et des caractéristiques générales des effets prévus de l'activité visée par la demande sur l'environnement ainsi que sur la santé et la sécurité des personnes⁸ », où la tactique décrite plus haut qui consiste à « diviser pour mieux régner » est sanctionnée –, on voit comment fonctionne notre processus de « gouvernance des déchets nucléaires », qui confine les peuples des Premières Nations à la misère perpétuelle⁹.

L'une des contradictions les plus flagrantes de la réglementation réside dans l'utilisation systématique et abusive de l'expression « dans les limites permises », tant par Ressources naturelles Canada (RNC) que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), une expression qui va à l'encontre des intérêts de la santé publique garantis par les lois administrées par Santé Canada. Il n'existe aucune limite d'exposition sans danger aux radionucléides. Aux États-Unis, de nombreuses formes de cancer sont légalement reconnues comme étant causées par une exposition à l'uranium¹⁰. Au Canada, seule l'exposition au radon est reconnue comme étant cancérigène. Qui informe les résidents d'Ottawa que leur eau potable est contaminée par des radionucléides, soit le strontium 90, le tritium et le carbone 14¹¹?

Si ces lois et d'innombrables autres mesures législatives sont en contradiction, c'est à vous qu'il incombe d'imposer un moratoire sur tous les nouveaux projets de développement nucléaire.

2. Chevauchement des compétences contestable et suscitant la confusion

Globalement, les documents faisant autorité se chevauchent : la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*¹², la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*¹³ et la *Loi sur les études d'impact*¹⁴ (dont sont exemptés la plupart des PRM grâce aux pressions exercées par la CCSN¹⁵). Ces documents qui se chevauchent et qui sont parfois en contradiction doivent être mis en commun. Cette mise en commun ne doit pas se faire sous la direction d'entreprises à but lucratif ni de politiciens dont le jugement est obscurci par l'appui politique d'intérêts privés. Ce sont les citoyens, et surtout les gardiens du savoir autochtone, qui doivent faire partie du comité habilité à décider de la répartition des pouvoirs concernant les déchets nucléaires sur nos terres.

⁸ <https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2000-206/page-1.html>.

⁹ <https://anchor.fm/sarah-gabrielle-baron/episodes/Saskatchewan-e1d4sj0>.

¹⁰ More, Faye, RADIOACTIVE, *Port Hope*, <https://anchor.fm/sarah-gabrielle-baron/episodes/Port-Hope-e165fkk>.

¹¹ Hendrikson, Ole, RADIOACTIVE, *Chalk River*, septembre 2021, <https://anchor.fm/sarah-gabrielle-baron/episodes/Chalk-River-e1685p4>.

¹² <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/N-28.3.pdf>.

¹³ <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-27.7/TexteCompleet.html>.

¹⁴ <https://laws.justice.gc.ca/PDF/I-2.75.pdf>.

¹⁵ <https://www.nuclearsafety.gc.ca/eng/pdfs/REGDOC-comments-received/Comments-REGDOC-1-1-5-PC-Greenpeace.pdf>

[DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]

Qui régit actuellement les déchets nucléaires au Canada?

RNCan procède actuellement à une refonte de la réglementation relative aux déchets nucléaires¹⁶. *Pendant ce temps*, votre Comité a été chargé de mener un « examen exhaustif » de toute la structure de gouvernance. *Pendant ce temps*, le secteur capitaliste sous la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) va de l'avant, sans égard aux « nouvelles règles » de RNCan ni aux conclusions de votre Comité. *Pendant ce temps*, au fédéral et au provincial, les machines politiques des libéraux, des conservateurs et des néo-démocrates appuient le nouveau nucléaire au moyen du « Plan d'action des PRM » – alors qu'il n'en a jamais été question dans aucun programme électoral et que cet enjeu fait donc l'objet d'une sensibilisation extrêmement limitée de la population et d'aucun mandat de la part des citoyens¹⁷. *Pendant ce temps*, le gouvernement fédéral libéral cache des milliards de dollars dans des portefeuilles autres que celui dont relève le nucléaire, où des fonds publics qui devraient être consacrés aux énergies renouvelables sont en réalité destinés à des expériences nucléaires dangereuses¹⁸. *Pendant ce temps*, la CCSN approuve de multiples plans expérimentaux dangereux, sans savoir *où* et *comment* les entreprises les ont obtenus ni à qui elles prévoient de les vendre. Tout cela grâce à la réglementation, qui repose sur la prémisse selon laquelle l'autoréglementation volontaire est la responsabilité des entreprises elles-mêmes¹⁹. *Pendant ce temps*, les grandes entreprises cachent des faits et des statistiques sur le déplacement de matières radioactives et le rejet des déchets radioactifs dans l'environnement et l'organisme humain pour protéger les « intérêts des investisseurs ».

C'est à se demander qui fait les lois.

Sur le site Web de la SGDN, il est impossible de trouver un document qui présente une vue d'ensemble, mais on y trouve des documents spécifiques approuvés par la société elle-même qui incluent des plans de transport²⁰, des définitions²¹, l'inclusion de tous les déchets expérimentaux futurs dans le cadre de la cible mobile appelée « gestion adaptative progressive²² » ainsi que le volume²³. Aucun de ces documents approuvés par la SGDN ne fait l'objet d'un examen par les pairs ni ne comporte des notes en bas de page pour démontrer que la Société se conforme à la loi. Nos organismes de réglementation, la CCSN et, en dernier ressort, RNCan, approuvent aveuglément ces documents. Êtes-vous prêts à les approuver les yeux fermés vous aussi?

Si, à la lecture de ce qui précède, vous avez l'impression que les organismes de réglementation et les législateurs ont créé un véritable fouillis, vous devriez vous en inquiéter et réclamer un

¹⁶ https://www.rncanengagenrcan.ca/sites/default/files/pictures/home/draft_policy_on_radioactive_waste_management_and_decommissioning_-_french_-_jan_26-final.pdf.

¹⁷ <https://plandactionprm.ca/>.

¹⁸ Initiative Accélérateur net zéro, https://www.ic.gc.ca/eic/site/125_nsf/fra/00039.html.

¹⁹ *Règlement général sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (DORS/2000-202), *Obligations (suite), Transferts*. <https://laws.justice.gc.ca/fr/reglements/DORS-2000-202/page-2.html>.

²⁰ <https://www.nwmo.ca/fr/A-Safe-Approach/Transportation/Transportation-Planning>.

²¹ <https://www.nwmo.ca/~media/Site/Files/PDFs/2021/03/15/20/45/Backgrounder-2021-What-is-used-nuclear-fuel.ashx?la=fr>.

²² <https://www.nwmo.ca/fr/Canadas-Plan/About-Adaptive-Phased-Management-APM>.

²³ Nuclear Fuel Waste Projections in Canada – 2020 Update <https://www.nwmo.ca/~media/Site/Reports/2020/12/03/22/14/NWMOTR202006.ashx?la=en>.

moratoire sur les nouveaux projets de développement nucléaire jusqu'à ce qu'on puisse remédier à la situation à la satisfaction d'un électorat **éclairé**.

3. Pouvoir indu exercé par des intérêts ayant fait l'objet d'accusations criminelles

N'oublions pas que, jusqu'en 2015, le programme, les secrets et les matériaux nucléaires de notre pays – y compris les « déchets » nucléaires – étaient contrôlés par la Couronne. Depuis 2015, ils sont contrôlés par SNC-Lavalin, sous le couvert de la Canadian National Energy Alliance, qui ne porte pas bien son nom, et d'un modèle dangereusement mal compris d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE).

C'est avec beaucoup d'inquiétude que j'ai appris que votre Comité avait entendu le témoignage d'une multitude d'intérêts favorables au nouveau nucléaire, mais pas encore celui de l'acteur le plus puissant au Canada qui contrôle notre programme nucléaire : SNC-Lavalin.

SNC-Lavalin a obtenu le contrôle du développement et des ventes internationales de nos projets d'installations nucléaires expérimentales pour la première fois en 2011²⁴, lorsqu'elle a été autorisée à utiliser le nom « CANDU Énergie ». En 2015, cette « entente » s'est encore plus officialisée par la création de l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (la Canadian National Energy)²⁵. Il y a tout lieu de s'inquiéter lorsque le contrôle des projets et des matériaux nucléaires passe de la Couronne à cette entreprise, sous des noms trompeurs et donnant l'illusion que l'État-nation est toujours en contrôle, alors que ce n'est pas le cas.

« Énergie atomique du Canada limitée (EACL) a imparti la gestion et l'exploitation de ses sites et installations aux LNC partout au pays. Aux termes du contrat, les LNC sont chargés de remplir le mandat d'EACL, qui consiste à faciliter la science et la technologie nucléaires et à protéger l'environnement en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. De son côté, EACL établit des lignes directrices et supervise l'exécution du contrat.

« EACL demeure propriétaire des sites, des actifs et des installations nucléaires, tandis que les LNC ont la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des sites au quotidien. Les LNC s'acquittent de leur mandat dans le cadre du modèle d'OGEE, soit "organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur".

*« En 2015, après un appel d'offres international, le gouvernement du Canada a choisi [la] Canadian National Energy Alliance, un consortium du secteur privé qui représente certaines des sociétés en génie et en gestion du nucléaire les plus expérimentées au monde, pour **diriger** les LNC²⁶. » (LNC, 2021)*

²⁴ Gordon, Julie, Nicole Mordant, « Canada privatizes nuclear unit; sells to SNC », *Reuters.com*, 29 juin 2011, <https://www.reuters.com/article/canada-us-aecl-snc-lavalin-idCATRE75S6HW20110629>.

²⁵ SNC, *La Canadian Nuclear Energy Alliance, dont fait partie SNC-Lavalin, est sélectionnée comme soumissionnaire privilégié pour la gestion et l'exploitation de Laboratoires Nucléaires Canadiens*, 29 juin 2015, <https://www.newswire.ca/news-releases/canadian-national-energy-alliance-which-includes-snc-lavalin-announced-as-preferred-bidder-to-manage-and-operate-canadian-nuclear-laboratories-517992441.html>.

²⁶ Laboratoires nucléaires canadiens, *Structure*, <https://www.cnl.ca/a-propos-les-lnc/?lang=fr>.

SNC-Lavalin a des antécédents d'activités criminelles au Canada²⁷ et ailleurs dans le monde^{28,29}. Les partenaires de leur consortium, Jacobs et Fluor, sont des producteurs d'armes nucléaires³⁰.

Avez-vous lu ces contrats? Savez-vous qui a le contrôle, en vertu de quel mécanisme? Manifestement, la société américaine Fluor croit avoir le contrôle³¹.

Connaissez-vous les sites désormais contrôlés et gérés par ces sociétés (par l'entremise de contrats aux LNC)?

Les Laboratoires de Chalk River (Ontario)
Douglas Point (Ontario)
NPD (Ontario)
Port Hope et Clarington (Ontario)
Les Laboratoires de Whiteshell (Manitoba)
Gentilly 1 (Québec)
LaPrade (Québec)
Le Centre de recherche sur l'énergie nucléaire (Nouveau-Brunswick)

Êtes-vous au fait de la nature des installations et des matériaux qui ne sont maintenant plus sous le contrôle de la Couronne?

*« De tous les réacteurs nucléaires, ce sont ceux de type CANDU qui produisent la plus grande quantité de plutonium par unité d'énergie, mais la plus difficile à protéger³². »
(Martin, 1996)*

Soyez bien conscients qu'une infime quantité de plutonium peut raser des villes entières.

²⁷ Thompson, Elizabeth, « Key Figure in illegal elections financing scheme quietly pleads guilty », *CBC*, 19 janvier 2019, <https://www.cbc.ca/news/politics/election-financing-snc-lavalin-charbonneau-1.4984823>.

²⁸ Sorensen, Alini, « SNC-Lavalin is under scrutiny for its ties to Gadhafi regime », mars 2012, <https://www.macleans.ca/economy/business/friends-in-low-places-2/>.

²⁹ Banque mondiale, 2013, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/17/world-bank-debars-snc-lavalin-inc-and-its-affiliates-for-ten-years>.

³⁰ *Producing mass destruction: private companies and the nuclear weapons industry*, <https://www.dontbankonthebomb.com/nwproducers/>.

³¹ <https://www.fluor.com/projects/canadian-nuclear-laboratories-management-operations>.

³² David Martin, « Exporting Disaster, the cost of Selling CANDU reactors, Nuclear Awareness », Project for the Campaign for Nuclear Phaseout, novembre 1996, ccnr.org.

Demandez-vous à quel point les LNC sont soumis à SNC-Lavalin. L'année dernière, SNC a reçu 1,24 milliard de dollars³³. Examinons dans un premier temps ce que montre la vérification sur la naissance de cette relation :

« Au cours de la période visée par l'audit, la Société a fonctionné sans président et premier dirigeant et avec un Conseil d'administration par intérim [...] C'est en septembre 2015 que la restructuration de la Société a pris fin, marquant le début du nouveau rôle de celle-ci et la réduction de ses effectifs, qui sont passés de 3 400 employés à 40³⁴. »

Posez-vous les questions suivantes : si les employeurs de SNC-Lavalin tombaient sur un plan expérimental original ou sur des matériaux radioactifs de très grande valeur et s'en emparaient, ces **40 employés restants** en parleraient-ils? Les surveillants de cette entente d'OGEE, qui ne relèvent pas de l'État, parleraient-ils? Cela explique-t-il pourquoi, comme par magie, l'avalanche de plans expérimentaux, dont certains ont été proposés par des entreprises en démarrage, est maintenant soumise à la hâte aux processus d'approbation de la CCSN? Si c'est ainsi qu'est née l'entente d'OGEE, quelle culture règne actuellement?

Les questions suivantes dépassent peut-être la portée de votre mandat au sujet de la gouvernance des déchets nucléaires, mais c'est à vous, qui représentez l'intérêt collectif canadien et qui devez exiger le respect de la loi, à les poser :

- Cela explique-t-il pourquoi le Parti libéral de Justin Trudeau a été réticent à permettre à la gouverneure générale alors en poste de s'acquitter de son devoir légal de veiller à ce que SNC-Lavalin fasse l'objet d'une enquête pour corruption et fraude en 2019³⁵?
- Cela explique-t-il pourquoi la monétisation du combustible CANDU usé est présentée à la hâte comme une solution « sûre » et « sans émissions » pour lutter contre la crise climatique^{36,37}?
- Cela explique-t-il pourquoi Terrestrial à Oakville, alliée de Stephen Harper (qui a conclu cette entente avec SNC-Lavalin en 2015) a reçu 20 millions de dollars de fonds publics en 2020 pour un plan expérimental d'extraction du plutonium?
- Cela explique-t-il pourquoi les études gouvernementales en cours sont truffées d'inexactitudes et de lacunes, ne tiennent pas compte des avis divergents des citoyens et ne cessent de diffuser de l'information erronée en faveur des PRM³⁸?
- La volonté de monétiser le combustible CANDU usé explique-t-elle pourquoi les politiciens et les industriels mentent aux Canadiens, qualifiant le retraitement du

³³ « AECL to get more than \$1.25B », *North Renfrew Times*, 28 février 2020, <https://northrenfrewtimes.ca/news/aecl-to-get-more-than-1-25b/>.

³⁴ Rapport du vérificateur général du Canada au Conseil d'administration d'Énergie atomique du Canada limitée — Examen spécial — 2017, https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201711_07_f_42672.html.

³⁵ Gollum, Mark, « What you need to know about the SNC-Lavalin affair », *CBC News*, 26 septembre 2019, <https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-wilson-raybould-attorney-general-snc-lavalin-1.5014271>.

³⁶ Gouvernement du Canada, *Petits réacteurs modulaires et activités minières*, 21 mai 2021, <https://www.rncan.gc.ca/nos-ressources-naturelles/sources-denergie-reseau-distribution/energie-nucleaire-uranium/petits-reacteurs-modulaires-et-activites-minieres/petits-reacteurs-modulaires-et-activites-minieres/22699>.

³⁷ Hall, Chris, « There's no path to net-zero without nuclear power, says O'Regan », *CBC*, <https://www.cbc.ca/radio/thehouse/chris-hall-there-s-no-path-to-net-zero-without-nuclear-power-says-o-regan-1.5730197>.

³⁸ Leduc et Deschênes-Phillion, Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales, *L'énergie nucléaire et la gestion des déchets radioactifs au Canada*, Étude générale, 4 février 2020, https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201941F#txt42.

combustible nucléaire pour en extraire le plutonium de « sûr », de « recyclage » et de « réduction du volume », alors qu'en réalité, c'est l'inverse³⁹?

En faisant preuve de diligence raisonnable, vous constatez que, lorsqu'il est question de gouvernance des déchets nucléaires, un pouvoir indu est exercé par un groupe d'intérêt ayant fait l'objet d'accusations criminelles. Vous avez donc l'obligation de demander un moratoire sur tous les nouveaux projets nucléaires.

4. Pouvoir indu exercé par des intérêts étant reconnus pour privilégier le secteur privé au détriment de la sécurité publique

Rumina Velshi, présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, a travaillé durant huit ans pour Ontario Power Generation, où elle faisait la promotion des « PRM ».

Indra Maharaj, commissaire pour la Commission canadienne de sûreté nucléaire, est une avocate qui travaille pour LNG Canada (opposée aux droits des Wet'suwet'en sur les terres ancestrales). La commissaire Maharaj et d'autres employés de la CCSN se sont opposés à la Première Nation des Mississaugas lors d'une intervention le 24 novembre, faisant valoir que l'obligation de consulter et le droit de demander une étude sur la santé de la population locale ne s'appliquaient pas, que la relation était saine, que la communauté ne méritait pas d'avoir son propre surveillant indépendant sur les questions sanitaires, que les prévisions de Cameco en matière de crise climatique étaient adéquates, que le stockage à long terme des déchets de Cameco donnait lieu à l'obligation de consulter (alors que Cameco va de l'avant sans aucune consultation) et que l'intervalle de dix ans entre les cycles de révision n'était pas trop long⁴⁰.

Le 24 novembre, le personnel de la CCSN a demandé à Cameco de supprimer une phrase dans sa demande dans laquelle il était mentionné que la principale source d'exposition du public était due à la contamination historique. La CCSN l'a remplacée par une autre phrase faisant plutôt mention d'une exposition aux « rayons gamma ». Cette « application » n'est appuyée par aucune donnée juridique ou sanitaire⁴¹.

Toujours le 24 novembre, des commissaires de la CCSN, dont le D^r Demeter, ont dénigré une aînée autochtone, Zhawaanankwod Ikwe, Joan Morningstar, lorsqu'elle a parlé du taux élevé de cancers dans sa communauté. Plutôt que de répondre à son appel pour confier à Santé Canada le mandat de mener une étude indépendante sur la bioaccumulation de toxines, le D^r Demeter a usé de faux-fuyants et ramené la conversation sur l'analyse des sols⁴². Le personnel de la CCSN, et tous les législateurs de la Couronne qui ont été informés par la suite, ont ignoré Joan Morningstar lorsqu'elle a invoqué l'article 12 de la Déclaration des Nations Unies sur les

³⁹ Lyman, Edwin, « The Problems with Pyroprocessing », à partir de la 10^e minute, <https://youtu.be/wpFlwYM8L0>.

⁴⁰ Commission canadienne de sûreté nucléaire, transcription de l'audience publique du 24 novembre 2021; p. 115-167, <https://nuclearsafety.gc.ca/ra/the-commission/pdf/Transcript-2021-11-24-Hearing-f.pdf>.

⁴¹ Murthy, Kavita, Commission canadienne de sûreté nucléaire, transcription de l'audience publique du 24 novembre 2021, p. 48-49, <https://nuclearsafety.gc.ca/ra/the-commission/pdf/Transcript-2021-11-24-Hearing-f.pdf>.

⁴² Commission canadienne de sûreté nucléaire, transcription de l'audience publique du 24 novembre 2021, p. 182-222, <https://nuclearsafety.gc.ca/ra/the-commission/pdf/Transcript-2021-11-24-Hearing-f.pdf>.

droits des peuples autochtones pour l'aider à récupérer les restes humains de ses ancêtres et les artefacts sacrés qui, elle le sait, ont été secrètement et illégalement exhumés en 1982⁴³.

Mark Carney, proche connu du Parti libéral et conseiller de l'élite politique mondiale, est un agent de Westinghouse⁴⁴, une entreprise qui s'est malheureusement fait connaître à la suite de l'échec d'un nouveau projet nucléaire et la faillite qui s'en est suivie aux États-Unis⁴⁵. Carney est maintenant à la tête de GFANZ, et d'un conglomérat d'investisseurs de 27 000 milliards de dollars connu sous le nom de Net Zero Asset Managers Cooperative⁴⁶, qui chevauche, voire remplace, la Net Zero Investment Consultants Initiative⁴⁷, toutes chargées du mandat de nous sauver de la crise climatique grâce aux « nouvelles technologies ».

Bill Gates, dont la richesse personnelle éclipse celle du Canada, est à l'origine d'une course folle au nouveau nucléaire dans le monde. Soulignons que son organisation a reçu un don de 30 millions de dollars des contribuables canadiens en 2019⁴⁸.

Moltex est une entreprise en démarrage britannique d'origine douteuse, dont la technologie d'extraction du plutonium inquiète les vérificateurs du contrôle des armes respectés dans le monde entier, puisqu'elle vise non seulement à simplifier l'extraction du plutonium du combustible CANDU usé, mais également à exporter le plutonium vers l'étranger⁴⁹. Moltex a reçu 50,5 millions de dollars de l'argent des contribuables en 2021.

Tous les nouveaux projets nucléaires présentés à la CCSN ont une capacité inférieure à 300 MW. Pourquoi? Parce que la CCSN a exercé des pressions au nom de l'industrie en 2018 pour que ces expériences dangereuses soient exemptées de l'étude d'impact environnemental⁵⁰. Ces pressions devraient être dénoncées comme étant criminelles. La CCSN doit faire l'objet d'une vérification. Cette exemption de l'étude d'impact environnemental devrait être abolie. Et toutes les nouvelles activités nucléaires, qu'il s'agisse de PRM et de « micro-réacteurs », devraient être soumises aux évaluations d'impact les plus rigoureuses, les plus adaptées aux réalités autochtones et les plus pertinentes dans la lutte contre la crise climatique.

⁴³ Morningstar, Joan, 21 novembre 2021, <https://youtu.be/5Q8y7HlqBKl>.

⁴⁴ Nelson, Joyce, « Mini Nukes Big Bucks, the Interests behind SMRs », *Watershed Sentinel*, 14 janvier 2021, <https://watershedsentinel.ca/articles/mini-nukes-big-bucks-the-money-behind-small-modular-reactors/>.

⁴⁵ Folks, Will, *NukeGate Probe: The Turn Of Westinghouse*, 11 juin 2021, <https://www.fitsnews.com/2021/06/11/nukegate-probe-the-turn-of-westinghouse/>.

⁴⁶ <https://www.netzeroassetmanagers.org/>.

⁴⁷ <http://www.bfinance.com/who-we-are/latest-news/investment-consultants-with-usd-10-trillion-of-assets-under-advice-come-together-to-launch-global-net-zero-initiative/>.

⁴⁸ Gouvernement du Canada, Initiative Accélérateur net zéro, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/125.nsf/fra/00039.html>.

⁴⁹ Bunn, Matthew et coll., lettre ouverte au premier ministre Justin Trudeau, 25 mai 2021, http://ccnr.org/Open_Letter_to_Trudeau_2021.pdf.

⁵⁰ Stensil, 2018, Greenpeace, *Re. Greenpeace comments on REGDOC-1.1.5: Licence Application Guide: Small Modular Reactor Facilities*, https://www.nuclearsafety.gc.ca/eng/pdfs/REGDOC_-_comments-received/Comments-REGDOC-1-1-5-PC-Greenpeace.pdf [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

BWXT est le plus grand producteur d'armes nucléaires des États-Unis. Sa technologie à base de pastilles de combustible TRISO, employée dans les sous-marins, est approuvée par les législateurs actuels captifs du secteur privé, sans mandat de la population, pour être utilisée dans des « micro-réacteurs » appelés à se multiplier dans nos précieuses terres. BWXT a reçu de la CCSN un permis d'une durée de 10 ans pour l'exploitation d'un site de déchets hérités au milieu d'une petite ville canadienne, *sans même lui fournir de plan d'affaires*, ce qui est contraire aux lois que vous êtes censés examiner⁵¹.

Orano et la société Cameco reçoivent des licences d'exploitation de mines et d'usines pour une technologie expérimentale sans qu'aucune information sur le plan de gestion des déchets à long terme ne soit fournie aux localités qui seront touchées de façon permanente⁵². Cameco et son prédécesseur, El Dorado, ont par le passé déversé illégalement des déchets⁵³ et le font probablement encore, avec l'accord tacite de la CCSN⁵⁴. La CCSN sait que Cameco vend et distribue aux agriculteurs des engrais contenant de l'uranium, y compris des engrais contenant du polonium⁵⁵.

Lorsqu'il est clair que le pouvoir indu est exercé par des intérêts qui sont ceux des entreprises et non ceux de la sécurité publique en matière de gestion des déchets nucléaires, c'est à vous qu'il incombe d'instituer un moratoire sur tout nouveau projet nucléaire.

5. Propension du gouvernement à accorder des pouvoirs dans les lois et règlements axés sur la réalisation de profits plutôt que ceux destinés à protéger la santé des citoyens et la sécurité nationale

Le mandat de RNCan est de faire des profits à partir de l'extraction des ressources. Or, cet organisme et son ministre, de par leur mandat, ne doivent pas être le principal législateur en matière de déchets nucléaires.

Santé Canada n'a aucun pouvoir sur la CCSN et RNCan lorsqu'il est question des demandes des populations locales pour faire tester la bioaccumulation des radionucléides. La CCSN ne soutient que les tests visant à déceler les contaminants dans l'air, le sol et l'eau, et elle se soustrait très souvent à ces tâches au profit de l'autoréglementation et la production de rapports par les entreprises.

La CCSN est captive du secteur privé.

« Je crois qu'il serait utile que la Commission canadienne de sûreté nucléaire rende périodiquement et directement des comptes au Parlement. Il pourrait demander à des

⁵¹ Dossier de l'Association canadienne du droit de l'environnement (CELA) : *Defending community & childrens' health in a nuclear host community*, <https://cela.ca/casework-uranium-processing-plant-relicensing-hearing-in-peterborough/>.

⁵² Paul, Candyce, RADIOACTIVE, *Saskatchewan*, janvier 2022, <https://anchor.fm/sarah-gabrielle-baron/episodes/Saskatchewan-e1d4sj0>.

⁵³ More, Faye, RADIOACTIVE, *Port Hope*, août 2021, <https://anchor.fm/sarah-gabrielle-baron/episodes/Port-Hope-e165fkk>.

⁵⁴ Paul, Candyce, Baron, « Northern Saskatchewan's nuclear nightmares », *Medium*, <https://link.medium.com/D1T7885BHnb>.

⁵⁵ Edwards, Gordon, Groupe d'experts sur les déchets nucléaires dans l'industrie minière, http://www.ccnr.org/shape_shifter_2021.pdf.

personnes qui ont examiné les travaux de la Commission et qui n'ont pas été satisfaites des constats de lui en faire part pour que la lumière soit faite. La plupart des intervenants ont l'impression que le processus de la Commission est transparent, mais en réalité, elle ne refuse jamais un permis. Dans toute son histoire, elle n'a jamais rejeté une demande de permis.

C'est assez ironique quand on y pense. Les parties qui portent la Commission en très haute estime sont celles-là mêmes qu'elle est censée réglementer. Normalement, les parties visées par la réglementation devraient se plaindre que la Commission leur fait la vie dure, mais ce n'est pas du tout le cas. Loin d'agir comme un arbitre au hockey, elle s'arroge plutôt le rôle de l'entraîneur. La Commission ne donne jamais de pénalités; elle se contente de faire des remontrances⁵⁶. »

Votre Comité est malheureusement lui-même captif du secteur privé. Des citoyens inquiets, comme moi, sont horrifiés de voir tout l'intérêt que vous vouez *ad nauseam* aux nouveaux projets nucléaires, tout en limitant le temps alloué aux citoyens avisés et préoccupés. Nous nous réjouissons lorsqu'un héros national comme M. Gordon Edwards vous rabroue, comme il l'a fait le 15 février :

« Je n'avais pas réalisé que je participerais à un exercice de glorification de la puissance nucléaire plutôt qu'à une réflexion sur la gouvernance des déchets radioactifs. Je croyais que ce serait le thème central de cette réunion. Peu importe les avantages ou les inconvénients du nucléaire, les déchets seront là pendant une éternité et il faudra s'en occuper. C'est la seule question qui devrait nous intéresser.

L'Agence internationale de l'énergie atomique affirme que les réacteurs radioactifs ne doivent pas être enfouis sur le site où ils ont été installés. Il faut les démanteler et retirer les déchets du site, les emballer et tout le reste. Cela fait partie intégrante de la gouvernance des déchets radioactifs. Ici, au Canada, le consortium envisage de faire exactement le contraire. Il projette même de déchirer le contrat de démantèlement de ces réacteurs, même s'il a été approuvé par la CCSN. Son plan est de les enfouir directement à côté de cours d'eau importants, la rivière des Outaouais et la rivière Winnipeg.

[...] Nous devons prendre en considération tous les autres types de déchets. Nous devons créer un organisme qui ne sera pas une antenne de l'industrie. Le problème, comme vous avez pu le constater aujourd'hui, tient au fait que les gens de l'industrie sont beaucoup plus intéressés et prompts à nous parler des avantages de leur technologie pendant la période d'exploitation que du legs qu'elle laissera aux Canadiens par la suite⁵⁷. » (Edwards, 15 février 2022).

RECOMMANDATION : Un moratoire sur les nouveaux projets nucléaires est nécessaire jusqu'à

⁵⁶ <https://parlvu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2/20220215/-1/36485#info>.

⁵⁷ Edwards, Gordon, <https://parlvu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2/20220215/-1/36485#info>.

ce que l'indépendance de la CCSN soit vérifiée, que l'Alliance nationale de l'énergie du Canada fasse l'objet d'une enquête, qu'un processus décisionnel révisé sur toutes les questions nucléaires soit transféré à un comité indépendant composé de citoyens et de dirigeants autochtones et qu'un véritable débat public sur les déchets nucléaires, que « nous n'avons encore jamais eu », ait lieu⁵⁸.

Plus de 70 organisations à but non lucratif de notre pays s'accordent à dire qu'un moratoire sur tout nouveau projet nucléaire est nécessaire⁵⁹.

Sarah Gabrielle Baron est une poète, une dramaturge et une militante politique occasionnelle dans divers endroits en Ontario. Sarah anime un balado, RADIOACTIVE, sur Spotify, Google Podcasts et Anchor.fm. Sarah ne s'est affiliée à aucun groupe pour la rédaction du présent mémoire.

Résumé

Mesdames et Messieurs les législateurs,

C'est avec effroi que j'ai regardé les vidéos de vos travaux. Vous semblez avoir laissé la raison à la porte, et vous vous engagez volontiers dans une fête d'amour pour le nouveau nucléaire. Non seulement cela ne relève pas de votre mandat, mais c'est un manquement à votre devoir de protéger les intérêts des Canadiens.

N'oubliez pas que jusqu'en 2015, le programme, les secrets et les matériaux nucléaires de notre pays – y compris les « déchets » – étaient contrôlés par la Couronne. Depuis 2015, ils sont contrôlés par SNC-Lavalin, sous le couvert de la mal nommée Alliance nationale pour l'énergie (la Canada Canadian National Energy Alliance) et d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE) dangereusement mal compris, appelé aussi « Go-Co ».

Je vous prie de ne pas parler de « recyclage » lorsqu'il est question de la liquéfaction du combustible CANDU utilisé pour l'extraction du plutonium. Le Canada a été responsable du lancement d'une course aux armements nucléaires entre puissances moyennes lorsque l'Inde a obtenu la bombe dans les années 1970. Ne laissez pas le Canada être responsable de l'envoi de mini-usines d'extraction de plutonium à tous les pays du monde par le biais de ces dangereuses expériences de PMR (petits réacteurs modulaires) menées par Moltex dans la baie de Fundy, par SNC-Lavalin à Chalk sur le cours supérieur de la rivière des Outaouais, par Terrestrial à Oakville, par OPG à Darlington, par BWXT dans le nord de notre pays. Toutes seront favorisées par une station de « tri » d'Ontario Power Generation sur les rives du lac Huron. Pourquoi sont-elles toutes acceptables alors que nous n'avons toujours aucun plan pour gérer les déchets existants?

⁵⁸ Edwards, Gordon, <https://parlvu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2/20220215/-1/36485#info>.

⁵⁹ CELA, *Groups say federal funding of new nuclear reactors is a "dirty, dangerous distraction" from tackling climate change*, communiqué, 20 octobre 2020, <https://cela.ca/dirty-dangerous-new-reactors/>.

Veillez vous informer des déclarations sur le traitement des déchets nucléaires déjà faites par l'Union of Ontario Indians – Anishinabek Nation et le Caucus Iroquois. Ce plan en cinq points est solide, intelligent et réalisable. Considérez-le comme votre point de départ et faites de la Nation Anishinabek et du Caucus Iroquois vos partenaires égaux dans la création d'une voie vers une planification intelligente, sage et pour les 700 000 prochaines années des déchets nucléaires produits au cours des sept dernières décennies.

Veillez décréter un moratoire sur les nouveaux développements nucléaires.

Veillez tenir une enquête sur les activités de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Cet organisme est « captif du secteur privé » et ignore les multiples risques de sûreté et de sécurité au sein de l'industrie nucléaire. Les déchets nucléaires commencent dans les lacs de résidus, incluent les incinérateurs et les décharges abandonnées, ainsi que toutes les installations de raffinage, de traitement et de manutention. Votre mandat.

Veillez mettre en pause toutes les activités de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Un organisme indépendant dirigé par des civils doit être chargé de planifier le traitement de nos déchets nucléaires. L'argent ne doit pas être le but recherché.

Pour entendre des Canadiens qui souffrent des effets réels de l'industrie nucléaire dans notre pays, écoutez mon balado, RADIOACTIVE. Je pense que vous trouverez les épisodes sur Peterborough, Port Hope, Pinawa, Chalk River, Wolastoqi et la Saskatchewan particulièrement touchants. Votre travail consiste à vous assurer que le problème des déchets nucléaires est traité correctement. Ne le faites pas dans un silo pro-industrie nucléaire. L'énergie nucléaire n'est ni « propre » ni « verte », et encore moins « sans émissions ».

~ Sarah Gabrielle Baron